



## **NOTICE EXPLICATIVE**

### **PROJET**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE  
VOIE NOUVELLE  
de la route des Bossonnets à la rue  
Béatrix de Faucigny  
Commune de CHÂTILLON SUR CLUSES**

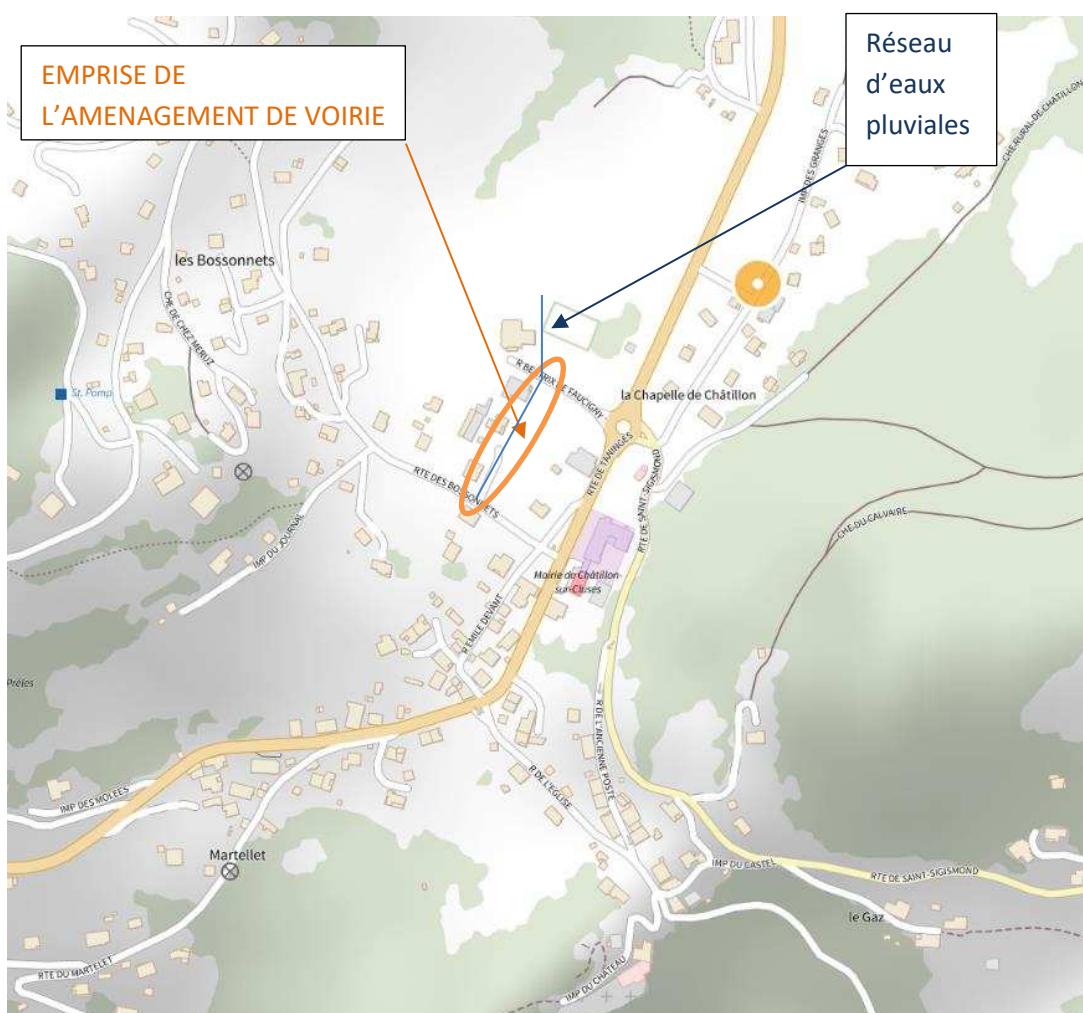
## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DU PROJET ET SITUATION DE L'AMENAGEMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>2. PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT DE VOIRIE .....</b>	<b>4</b>
<b>3. PROFILS EN TRAVERS TYPE.....</b>	<b>4</b>
<b>4. STRUCTURE CHAUSSEE .....</b>	<b>5</b>
<b>5. EAUX PLUVIALES .....</b>	<b>5</b>
<b>6. AUTRES RESEAUX .....</b>	<b>6</b>
<b>6.1. EAUX USEES .....</b>	<b>6</b>
<b>6.2. ECLAIRAGE PUBLIC .....</b>	<b>6</b>
<b>6.3. RESEAUX AERIENS.....</b>	<b>6</b>
<b>7. SIGNALISATION .....</b>	<b>7</b>
<b>8. PROJETS CONNEXES.....</b>	<b>7</b>
<b>9. ESTIMATIONS PREVISIONNELLES.....</b>	<b>7</b>

## 1. PRESENTATION DU PROJET ET SITUATION DE L'AMENAGEMENT

La commune de Châtillon sur Cluses souhaite créer une voie nouvelle de la route des Bossonnets à rue Béatrix de Faucigny côtoyant le parking de la salle des fêtes. Ce projet s'intègre dans un projet beaucoup plus vaste d'aménagement de la voie principale de Châtillon au niveau du col, projet dans lequel la route des Bossonnets sera fermée à la circulation. Tous les habitants des quartiers situés en amont de la route des Bossonnets devront passer par cette voie nouvelle pour accéder au centre-bourg de Châtillon. Afin de sécuriser le cheminement des piétons le long de cette route, un trottoir sera créé. Le projet comprend aussi la récupération des eaux pluviales de surfaces dans un nouveau réseau qui sera créé de la route des Bossonnets à la zone humide située en contre-bas de la salle des fêtes, cette canalisation servira de dévoiement des eaux pluviales récupérées sur la route des Bossonnets. Dans le cadre de ces travaux, un éclairage est prévu pour baliser le cheminement piétons.

Plan de situation



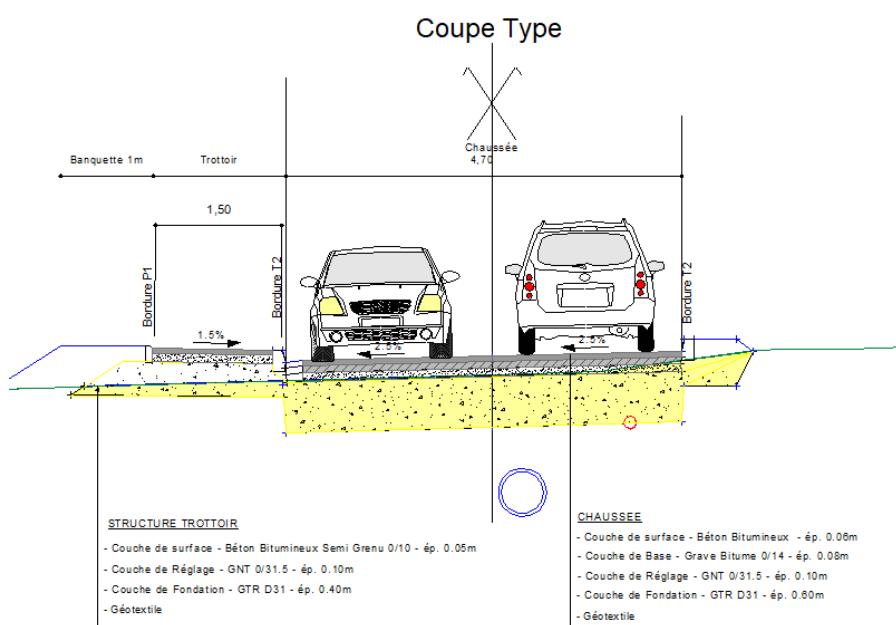
## 1. PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT DE VOIRIE

L'aménagement consiste à créer une chaussée de 4,70 m de large, bordée des 2 côtés, longé par un trottoir borduré de 1,50 m de large. 2 entrées privées existantes avec seuil seront reprises depuis la chaussée. Actuellement, l'une des 2 entrées est tournée vers la route des Bossonnets. Afin de faciliter l'accès des riverains concernés, sur la voie nouvelle, le portail sera repris. La voie nouvelle arrive directement sur le parking de la salle des fêtes. Afin de canaliser la continuité de la voie nouvelle jusqu'au giratoire, une séparation de type bordure sera créée entre le parking et la route. La longueur de la voirie créée est de 112 mètres linéaires.

Plan d'aménagement : (joint en annexe)



## 2. PROFILS EN TRAVERS TYPE



### 3. STRUCTURE CHAUSSEE

La chaussée présentera une structure en pente unique vers les trottoirs.

#### 3.1. Structure chaussée :

Géotextile

Couche de fondation : GNT 0/63 ép. 0,60m

Couche de réglage : GNT 0/31,5 ép. 0,10m

Couche de base : GB 0/14 ép. 0,08m

Couche de fermeture : BBSG 0/10 ép. 0,06m

#### 3.2. Structure trottoir :

Géotextile

Couche de fondation – GNT 0/63 – ép. 0,40m

Couche de réglage – GNT 0/31,5 – ép. 0,10m

Couche de fermeture – BBSG 0/6 – ép. 0,05m

#### 3.3. Structure accotement :

Géotextile

Couche de fondation – GNT 0/63 – ép. 0,50m

Couche de réglage – GNT 0/31,5 – ép. 0,05m

Couche de fermeture – Stabilisé

### 4. EAUX PLUVIALES

Les eaux de ruissellements sont récupérées par le biais de regards à grille créés le long de la voirie et sont raccordés dans le collecteur à créer. Une grille seront espacées de façon à éviter les flaques d'eau.

Une note hydraulique a été réalisé pour le dimensionnement d'un bassin de rétention de la voie nouvelle de la route des Bossonnets à rue Béatrix de Faucigny côtoyant le parking de la salle des fêtes, les surfaces imperméabilisées des Délices d'Alpage et le bassin versant théorique de la route des Bossonnets.

## 5. AUTRES RESEAUX

### 5.1. EAUX USEES

Actuellement, l'un des riverains est en gestion autonome de ses eaux usées (fosse septique)– Un branchement d'eaux usées sera posé jusqu'à la limite de sa parcelle 2462 où un regard de branchement sera posé au coin. Le branchement sera évacué dans le réseau existant sur le parking de la salle des fêtes.

### 5.2. ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de l'aménagement de la rue du col, 2 types de luminaires seront posés :

- des colonnes « LINE » de Sélux ou équivalent de 6 m de haut avec modules d'éclairage incorporés
- des luminaires « YLOO » de Sélux sur mât cylindro-conique de 5 à 6 m de haut

Afin de rester uniforme avec le projet du centre, il est possible de poser des colonnes « LINE» de 1,00 ou 1,50 m de haut ou des luminaires « YLOO » sur des mât de 3,50 ou 4,00 m.

Afin de ne créer qu'un balisage sur trottoir, la commune préfère poser des colonnes de type bornes.

BORNE 1m  
LINE GOLD



### 5.3. RESEAUX AERIENS

Actuellement, il existe une alimentation électrique et Télécom en aérien vers la maison de la parcelle 2462. Les portées vont d'un poteau béton situé au niveau du carrefour « Voie nouvelle/Bossonnets » jusqu'à un autre poteau béton situé au coin de la parcelle 2462. Des fourreaux seront donc posés en attente d'un éventuel enfouissement des lignes aériennes afin de ne pas toucher au futur aménagement si besoin. 1 TPC Ø160 sera posé pour le câble de réseau électrique et 2 PVCØ45 seront posés pour le Télécom.

## 6. SIGNALISATION

La voie nouvelle prendra un caractère prioritaire sur les voies existantes. Un panneau « Stop » sera donc posé au carrefour « Voie nouvelle/route des Bossonnets » pour les véhicules arrivant de l'aval (un panneau voie sans issue sera aussi posé du fait de la fermeture de cette voie). Côté parking, la nouvelle sera aussi prioritaire, un panneau « Stop » ou « cédez le passage » sera installé pour les véhicules arrivant de la salle des fêtes.

## 7. PROJETS CONNEXES

Dans le champ bordant la voie nouvelle, l'entreprise « les Délices d'Alpages » a le projet de s'installer après la construction d'un bâtiment. Un accès à ce bâtiment se fera depuis la voie nouvelle. Des études de girations ont été réalisées afin de dimensionner les largeurs nécessaires d'accès.

De plus, un semi-remorque de livraison viendra faire demi-tour dans l'entrée de la voie nouvelle, 4 fois par an tôt le matin. Une étude de giration a permis d'évaluer les ouvertures des bordures au niveau du carrefour avec le parking.

Le projet « Les Délices d'Alpages » rejeterait leurs eaux de surface directement dans le futur réseau d'eaux pluviales au niveau du parking de la salle des fêtes sans bassin de rétention.

## 8. ESTIMATIONS PREVISIONNELLES

L'estimation prévisionnelle prend en compte :

Pour l'aménagement de voirie :

- les prix généraux comprenant l'installation de chantier, la fourniture des plans d'exécution, des dossiers techniques, la mission d'un huissier, la fourniture des plans de récolement
- le terrassement complet de la voirie
- la fourniture et la pose des bordures
- la création complète de la structure de la voirie soustrait des matériaux de remblai de tranchée de réseaux humides
- la mise en œuvre d'enrobés sur le trottoir et la chaussée
- la création du réseau d'eaux pluviales de voirie
- la création du réseau d'éclairage public y compris la fourniture et la pose des bornes lumineuses
- la fourniture et la pose des fourreaux électrique et télécom en attente
- la mise en œuvre d'enrobés sur le trottoir et la chaussée
- la démolition des murs et piliers existant de la parcelle 2462 – Réfection d'une entrée
- la signalisation verticale et horizontale.

Pour la création du réseau d'eaux pluviales :

- la réalisation des tranchées
- les fournitures et pose de canalisations, regards et fontaineries,
- la fourniture et mise en œuvre des matériaux de remblais des tranchées
- la fourniture et la mise en œuvre des matériaux de revêtements sur tranchée hors aménagement de la voie nouvelle

Le détail des estimations est fourni en annexe.

## ANNEXES

➤ **AMENAGEMENT : PLANS ET PROFILS**

- **Plans d'Aménagement**
- **Plan des réseaux d'eaux pluviales et autres réseaux**
- **Plan de projet linéaire**
- **Profils en long**
- **Profils en travers**

➤ **ESTIMATIONS PREVISIONNELLES DETAILLEES**

➤ **NOTE HYDRAULIQUE**

Bureau d'études  
**INFRAROUTE**  
3 rue de Trossingen  
74300 CLUSES  
Tél. : 04.50.98.50.35  
e-mail : [contact@infraroute.fr](mailto:contact@infraroute.fr)

Réf : CHAT2007

Département de la Haute-Savoie  
**Commune de Chatillon sur Cluses**  
 15 Pl. de la Mairie - 74 300 Chatillon sur Cluses  
 Tél : 04.50.34.26.42



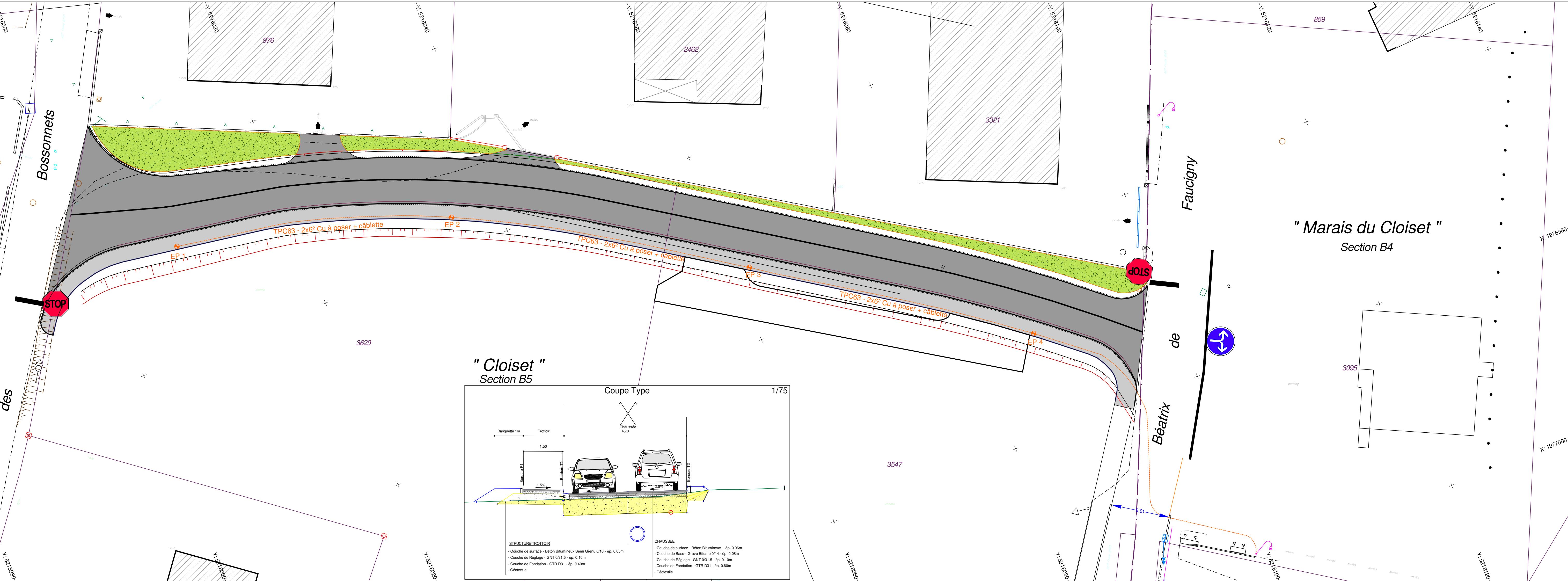
## DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

OPERATION : AMENAGEMENT VOIE NOUVELLE  
 Entre route des Bossonnets et salle des fêtes

### Plan d'aménagement

N° DOSSIER	DATE	ECHELLE
CHAT2007	Novembre 2023	1/200
<b>INDICE DATE MODIFICATION</b>		
A		
B		
C		
D		
E		

Bureau d'études **INFRAROUTE**  
 Bureau d'études INFRAROUTE  
 3 rue de Trossingen - 74300 CLUSES - Tél : 04.50.98.50.35  
 contact@infraroute.fr





Département de la Haute-Savoie  
Commune de Châtillon sur Cluses  
15 Pl. de la Mairie  
Tel : 04.50.34.26.42

# Châtillon SUR CLUSES

## DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

### OPERATION : AMENAGEMENT VOIE NOUVELLE Entre route des Bossonnets et salle des fêtes

Axe : Profil R1.1 - R6.1

Echelle X: 1/100

Echelle Z: 1/100

Plan Comp: 734.00

Terrain

D

0.00 - 741.71

0.82 - 741.68

3.98 -

4.81 - 741.53

5.23 - 741.47

6.14 - 741.39

7.47 - 741.31

8.44 - 741.25

9.60 - 741.15

11.56 - 740.92

12.13 - 740.87

13.44 - 740.82

14.94 - 740.67

17.04 - 740.53

19.32 - 740.50

21.15 - 740.47

24.01 - 740.40

26.73 - 740.31

29.99 - 740.21

30.92 - 740.20

31.94 - 740.17

33.91 - 740.18

36.83 - 740.13

38.33 - 740.09

40.40 - 740.09

42.65 - 739.91

44.68 - 739.23

46.45 - 739.22

48.08 - 739.21

50.10 - 739.71

51.58 - 739.71

55.16 - 739.61

57.43 - 739.58

61.81 -

62.27 -

64.45 - 737.81

66.08 - 737.79

66.45 - 737.78

67.70 -

69.34 -

70.90 -

72.51 - 739.25

73.16 - 739.25

74.53 - 739.22

75.09 - 739.21

76.53 - 739.19

77.22 - 739.17

78.51 - 738.78

79.54 - 738.44

80.93 - 738.43

82.32 - 738.43

83.70 - 738.43

85.08 - 738.43

86.46 - 738.43

87.83 - 738.43

89.19 - 738.43

90.57 - 738.43

91.95 - 738.43

93.32 - 738.43

94.69 - 738.43

96.06 - 738.43

97.41 - 738.43

98.79 - 738.43

100.15 - 738.43

101.39 - 738.38

102.67 - 738.38

103.95 - 738.38

105.23 - 738.38

106.51 - 738.38

107.79 - 738.38

109.07 - 738.38

110.35 - 738.38

111.63 - 738.38

112.91 - 738.38

114.19 - 738.38

115.47 - 738.38

116.75 - 738.38

118.03 - 738.38

119.31 - 738.38

120.59 - 738.38

121.87 - 738.38

123.15 - 738.38

124.43 - 738.38

125.71 - 738.38

127.99 - 738.38

129.27 - 738.38

130.55 - 738.38

131.83 - 738.38

133.11 - 738.38

134.39 - 738.38

135.67 - 738.38

136.95 - 738.38

138.23 - 738.38

139.51 - 738.38

140.79 - 738.38

142.07 - 738.38

143.35 - 738.38

144.63 - 738.38

145.91 - 738.38

147.19 - 738.38

148.47 - 738.38

149.75 - 738.38

151.03 - 738.38

152.31 - 738.38

153.59 - 738.38

154.87 - 738.38

156.15 - 738.38

157.43 - 738.38

158.71 - 738.38

159.99 - 738.38

161.27 - 738.38

162.55 - 738.38

163.83 - 738.38

165.11 - 738.38

166.39 - 738.38

167.67 - 738.38

168.95 - 738.38

170.23 - 738.38

171.51 - 738.38

172.79 - 738.38

174.07 - 738.38

175.35 - 738.38

176.63 - 738.38

177.91 - 738.38

179.19 - 738.38

180.47 - 738.38

181.75 - 738.38

183.03 - 738.38

184.31 - 738.38

185.59 - 738.38

186.87 - 738.38

188.15 - 738.38

189.43 - 738.38

190.71 - 738.38

191.99 - 738.38

193.27 - 738.38

194.55 - 738.38

195.83 - 738.38

197.11 - 738.38

198.39 - 738.38

199.67 - 738.38

200.95 - 738.38

202.23 - 738.38

203.51 - 738.38

204.79 - 738.38

206.07 - 738.38

207.35 - 738.38

208.63 - 7

Réf : CHAT22007

Département de la Haute-Savoie  
Commune de Chatillon sur Cluses

15 Pl. de la Mairie - 74 Chatillon sur Cluses  
Tél : 04.50.34.26.42

Chatillon  
sur Cluses

## DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

### OPERATION : AMENAGEMENT VOIE NOUVELLE Entre route des Bossonnets et salle des fêtes

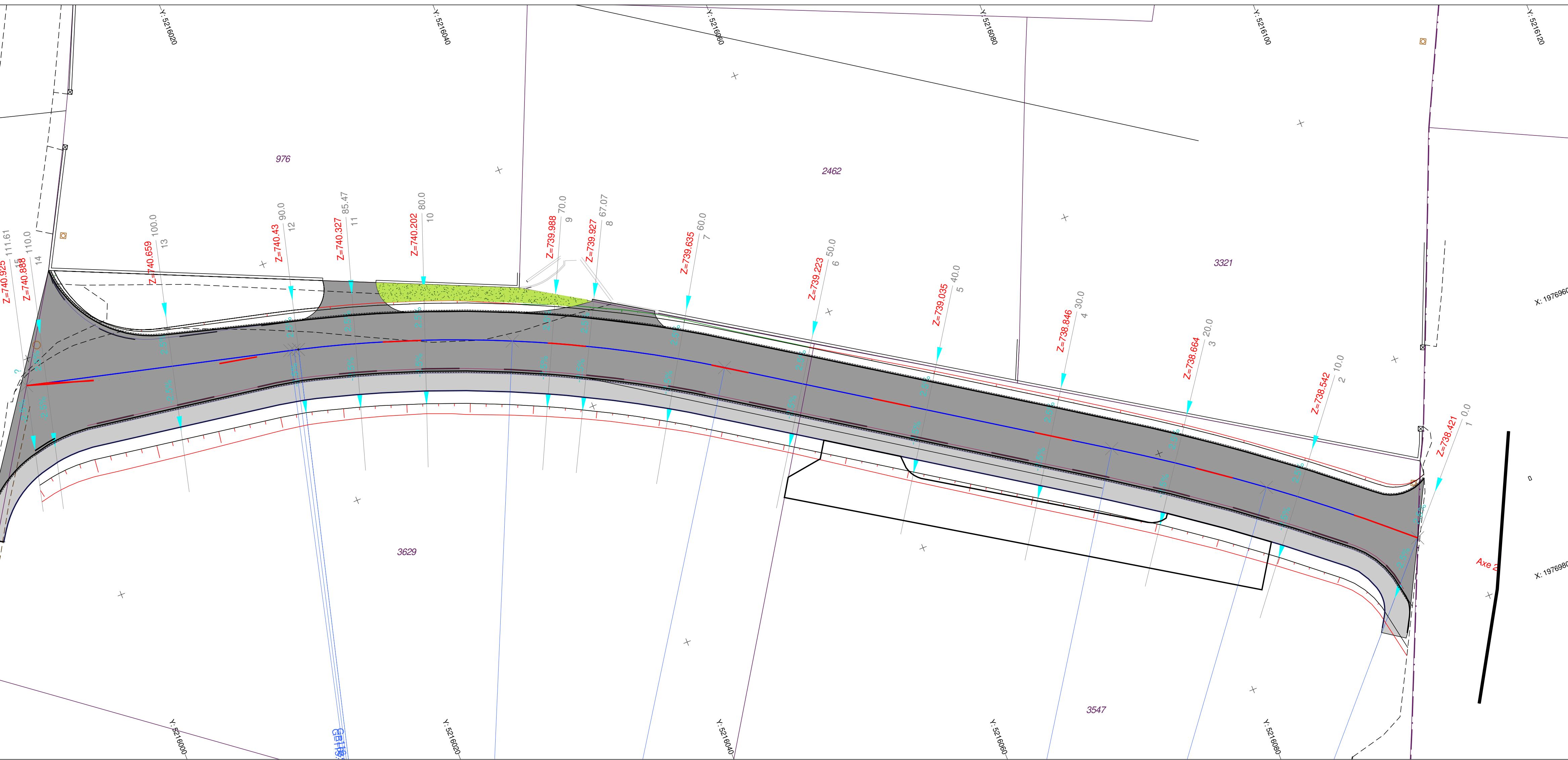
### Projet linéaire

N° DOSSIER	DATE	ECHELLE
CHAT22007	Aout 2022	1/200

INDICE	DATE	MODIFICATION
A		
B		
C		
D		
E		

Bureau d'études  
**INFRAROUTE**

Bureau d'études INFRAROUTE  
3 rue de Trossingen - 74300 CLUSES - Tél : 04.50.98.50.35  
contact@infraroute.fr



## DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

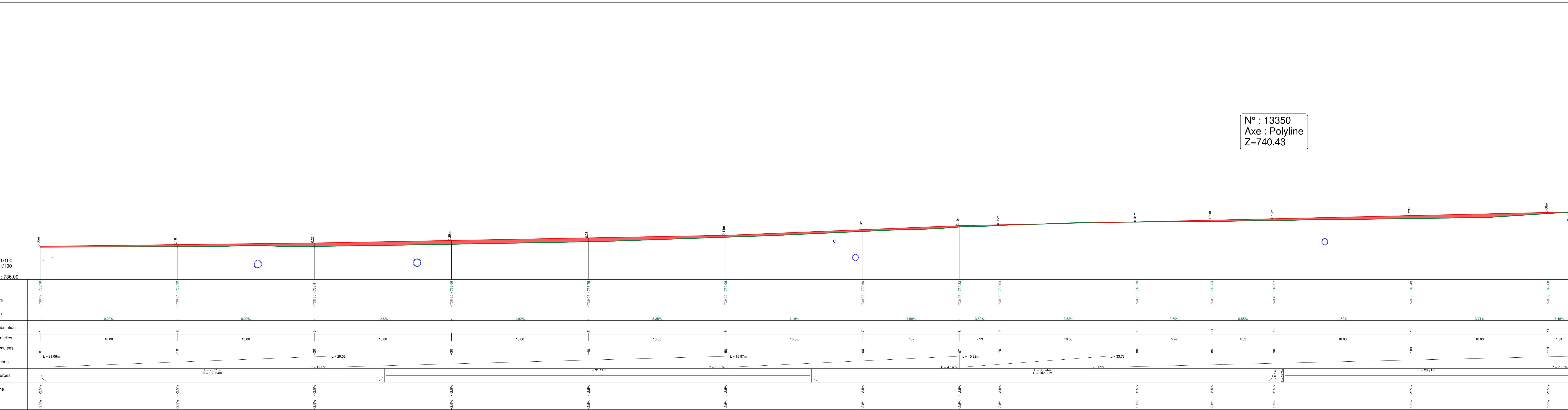
OPERATION : AMENAGEMENT VOIE NOUVELLE

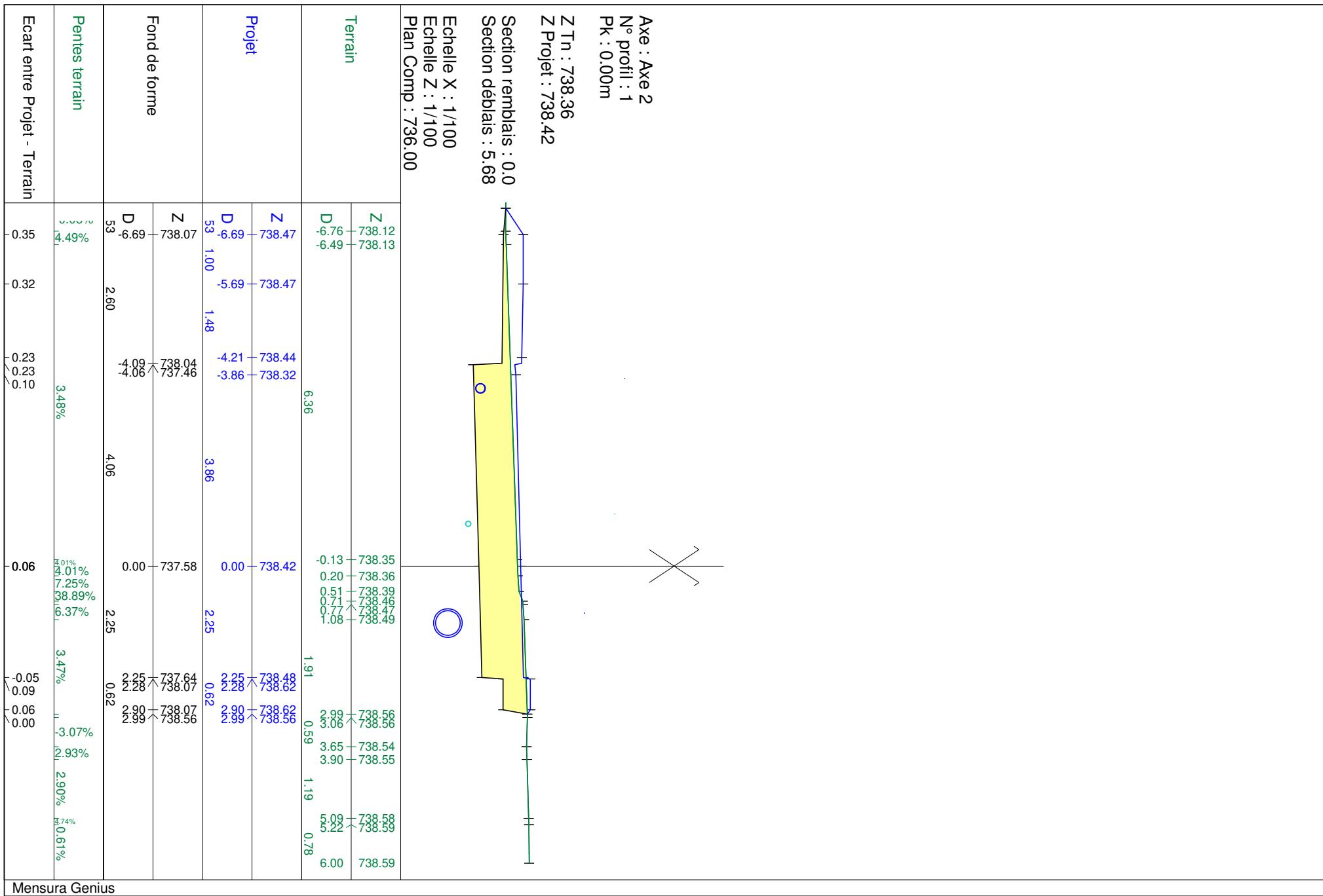
Entre route des Bossonnets et salle des fêtes

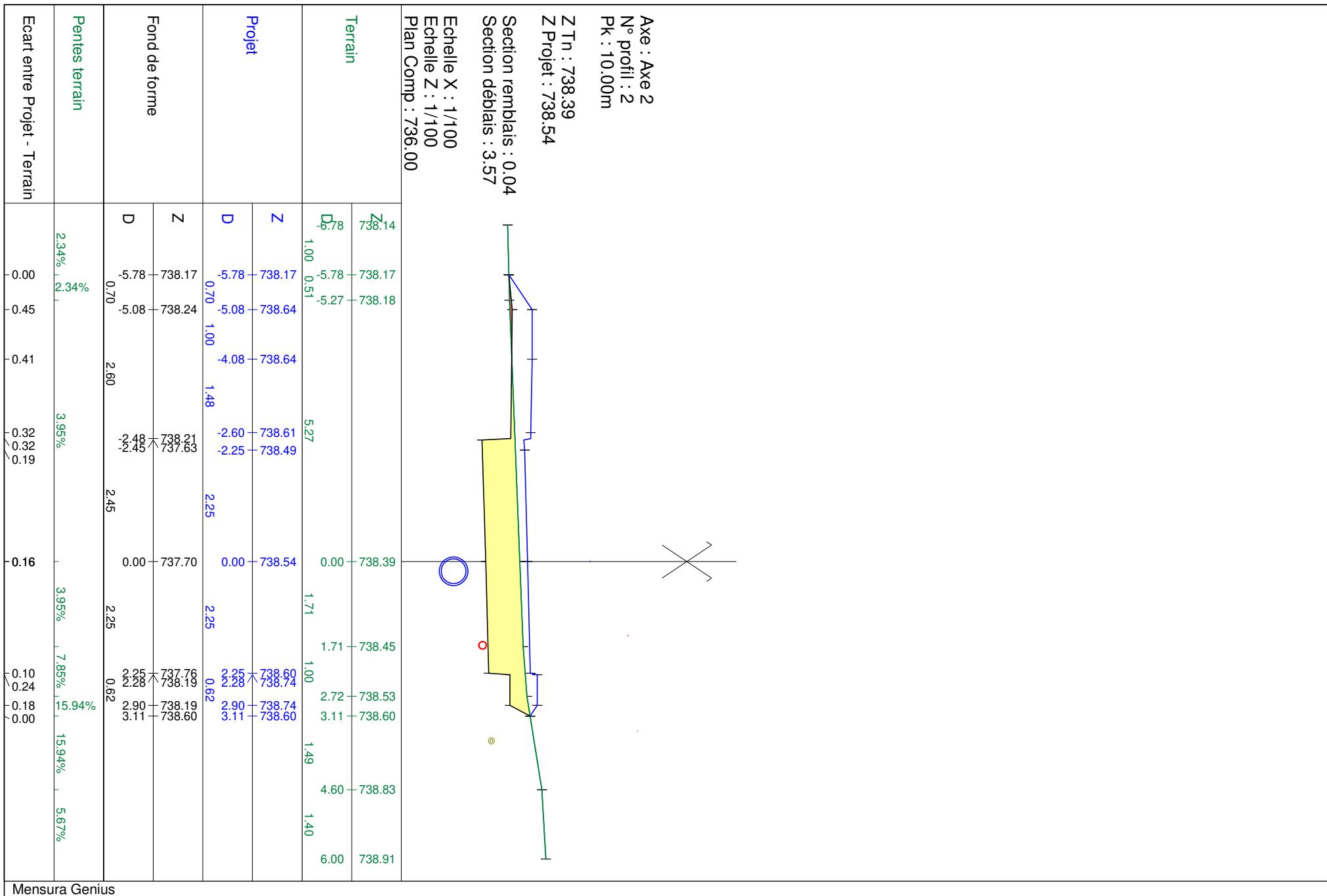
## Profil en long : Voirie

N°DOSSIER	DATE	ECHELLE
CHAT22007	Novembre 2023	1/200

INDICE	DATE	MODIFICATION
A		
B		
C		
D		
E		





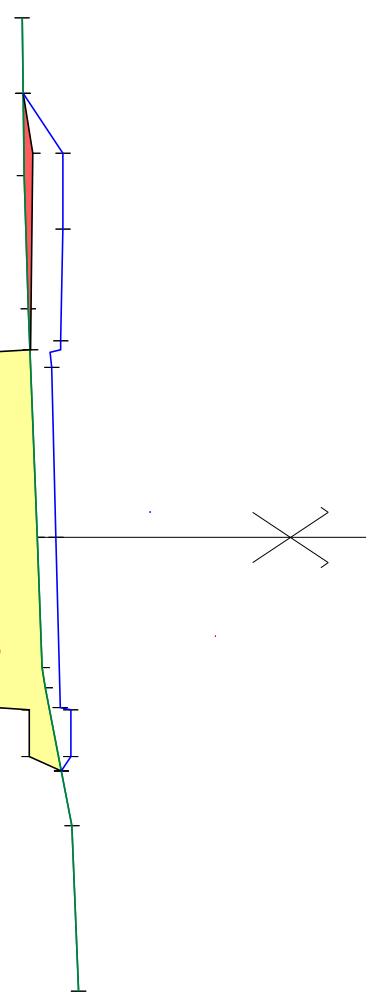


Axe : Axe 2  
N° profil : 3  
Pk : 20.00m

Z Tn : 738.41  
Z Projet : 738.66

Section remblais : 0.22  
Section déblais : 3.07

Echelle X : 1/100  
Echelle Z : 1/100

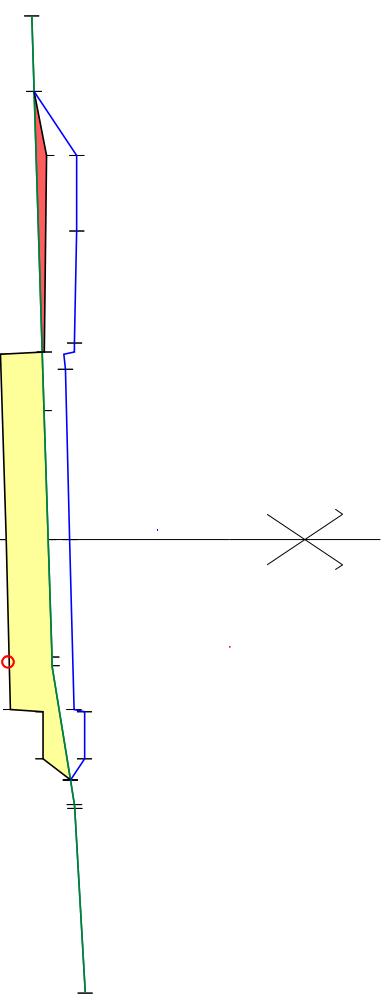


Axe : Axe 2  
N° profil : 4  
Pk : 30.00m

Z Th: 738.56  
Z Proj: 738.85

Section remblais : 0.27  
Section déblais : 2.88

Echelle X : 1/100  
Echelle Z : 1/100

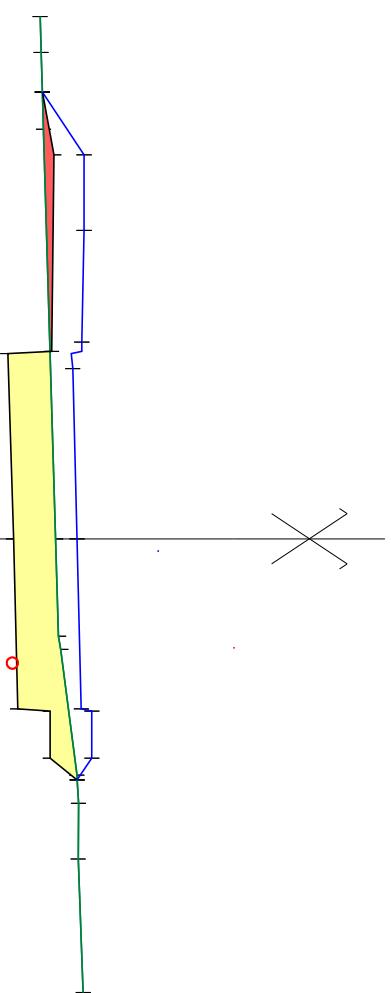


Axe : Axe 2  
N° profil : 5  
Pk : 40.00m

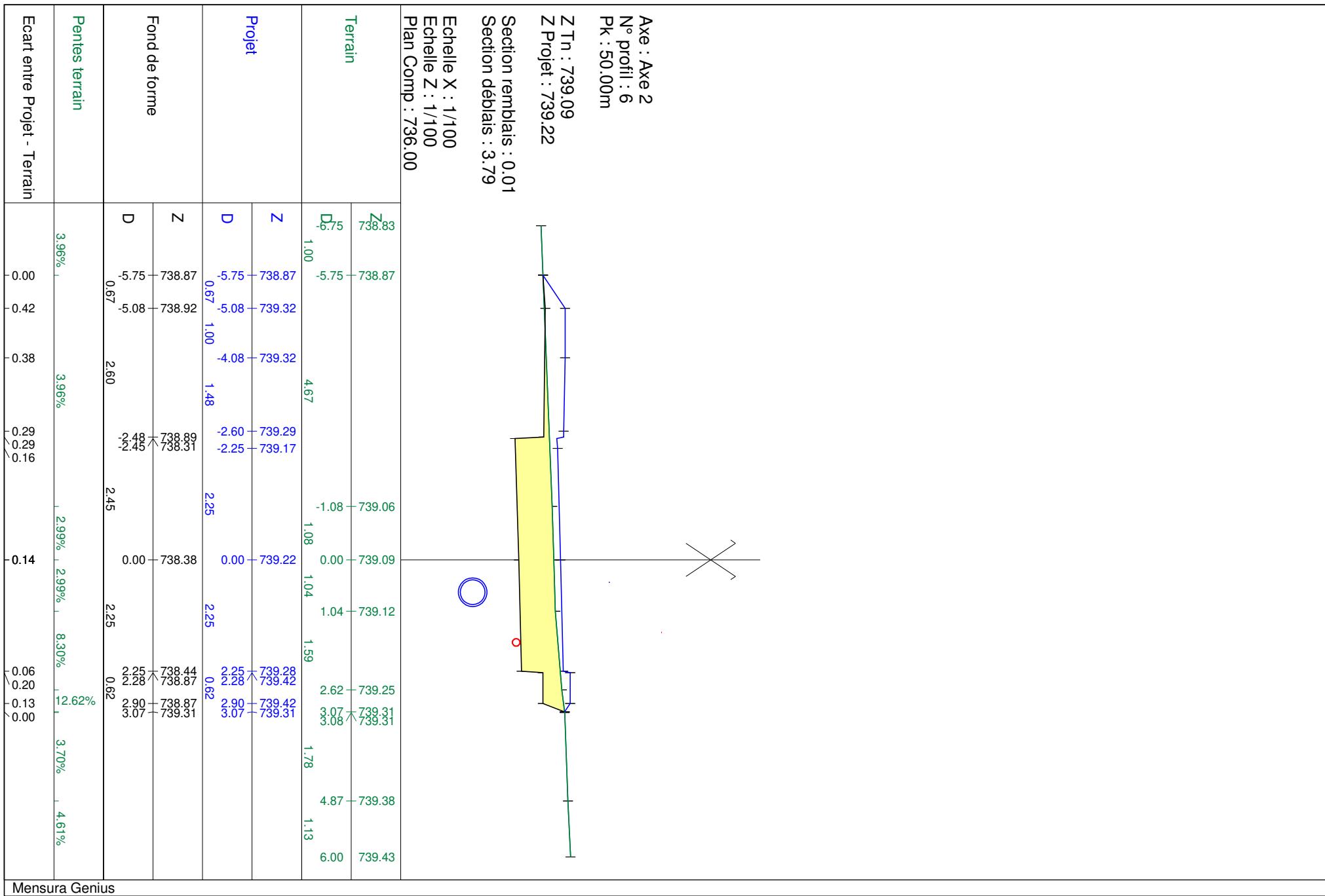
Z Tn : 738.75  
Z Projet : 739.03

Section remblais : 0.24  
Section déblais : 2.94

Echelle X : 1/100  
Echelle Z : 1/100



Terrain		Projet		Ecart entre Projet - Terrain	
Fond de forme		Pentes terrain		Mensura Genius	
Z	D	Z	D	Z	D
-0.00	-5.91	-0.00	-5.91	-0.00	-5.91
-0.53	-5.08	-0.53	-5.08	-0.53	-5.08
-0.50	-2.60	-0.50	-2.60	-0.50	-2.60
-0.28	-2.45	-0.28	-2.45	-0.28	-2.45
-0.17	-2.28	-0.17	-2.28	-0.17	-2.28
0.31	-2.25	0.31	-2.25	0.31	-2.25
0.23	-2.00	0.23	-2.00	0.23	-2.00
0.00	-1.62	0.00	-1.62	0.00	-1.62



Axe : Axe 2  
N° profil : 7  
Pk : 60.00m

Z Tn : 739.5  
Z Bröt : 73

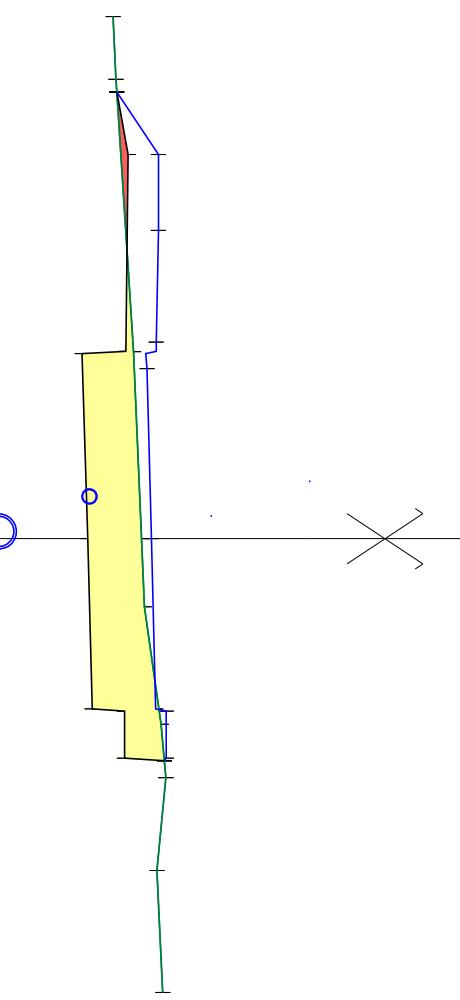
Z Projet : 73

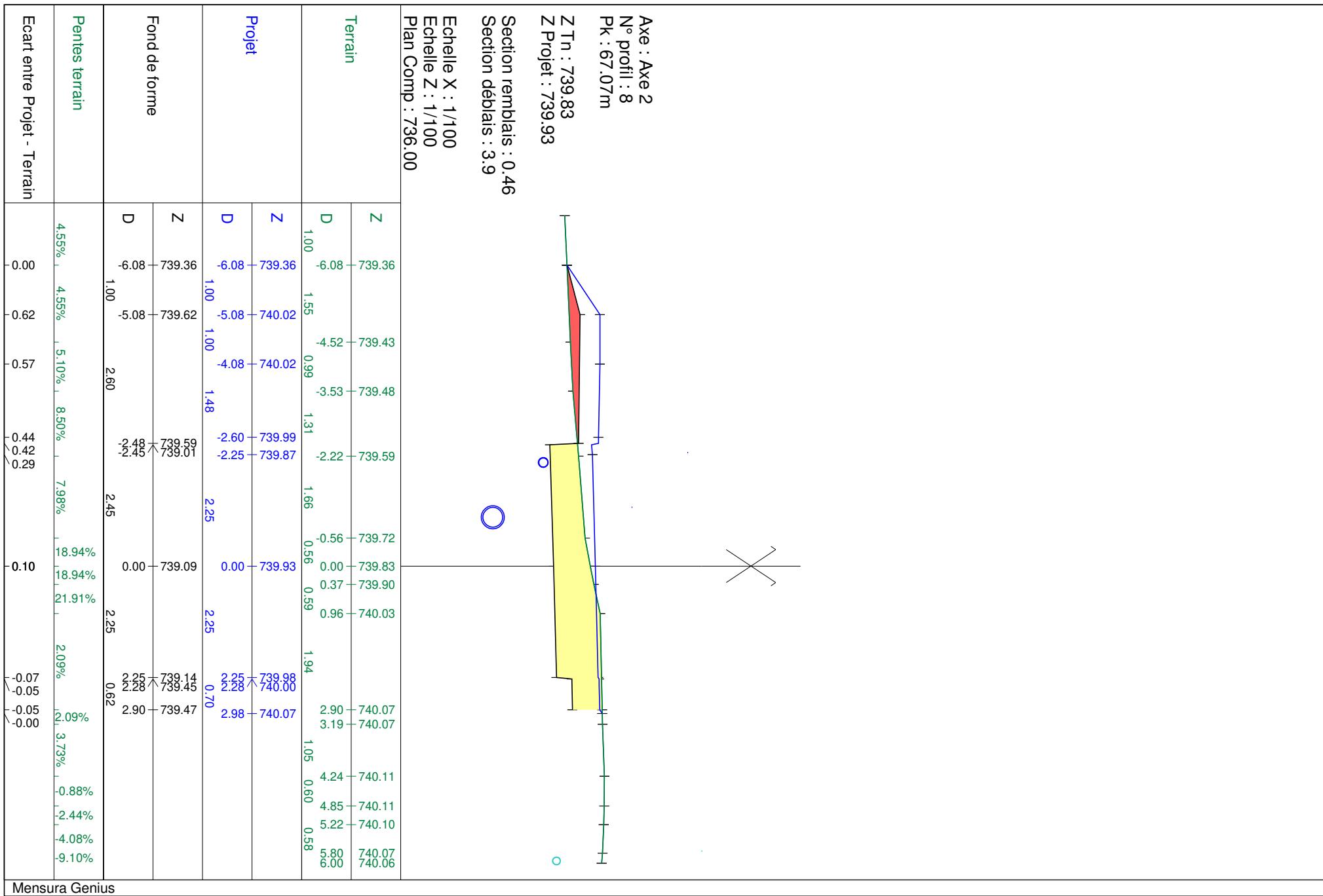
Section remblais : 0.1  
Section déblais : 3.85

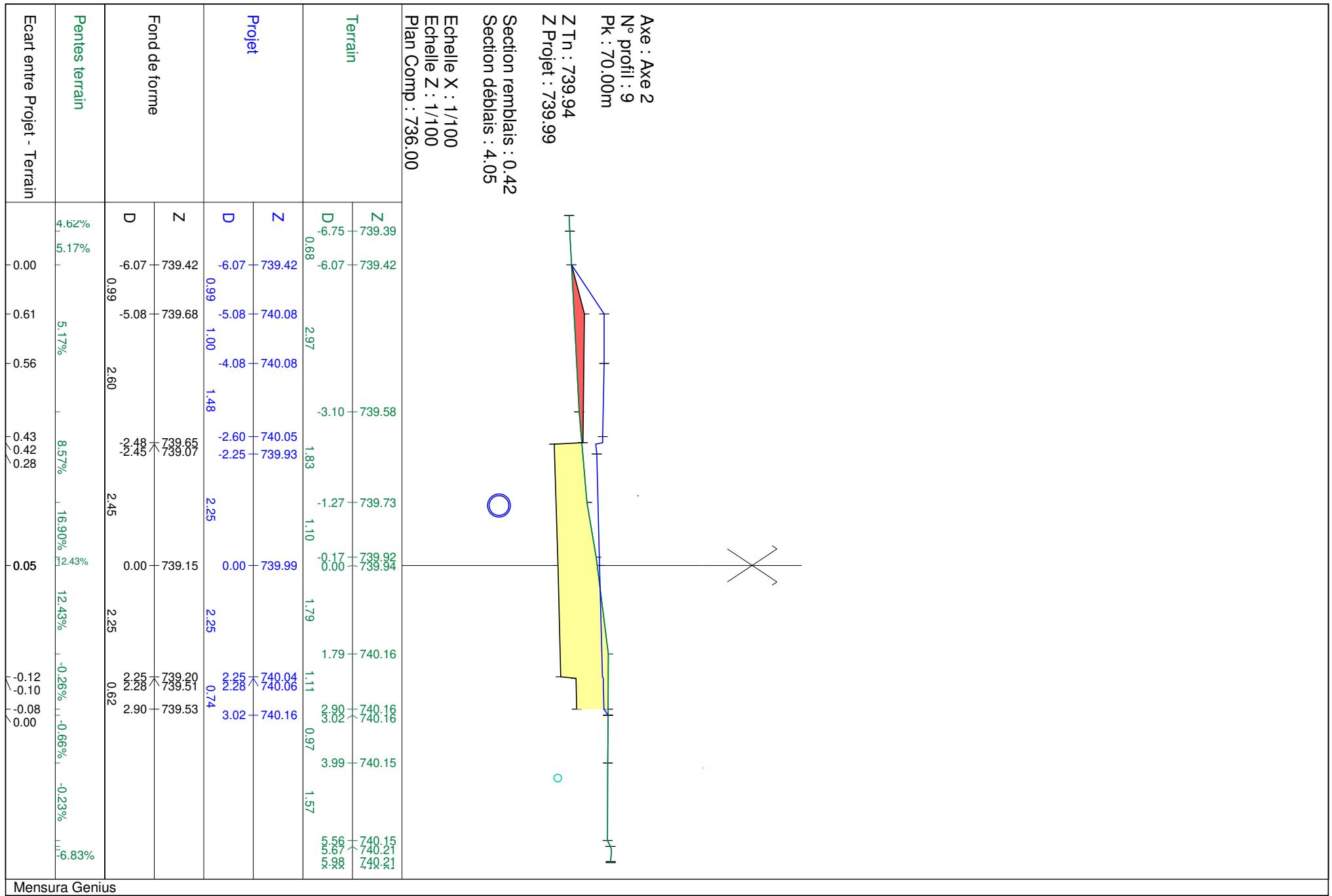
Echelle X : 1/100

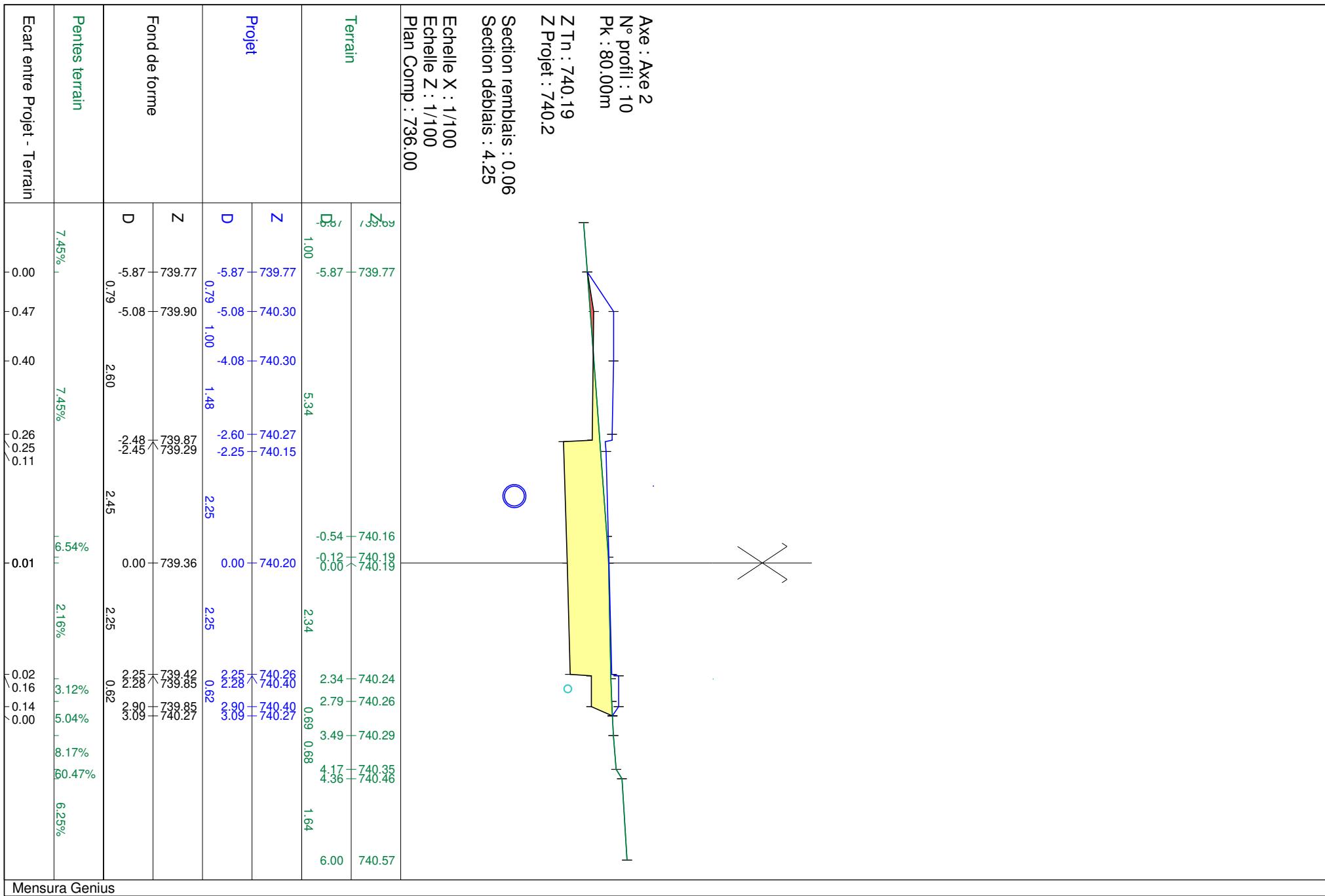
Echelle Z : 1/100

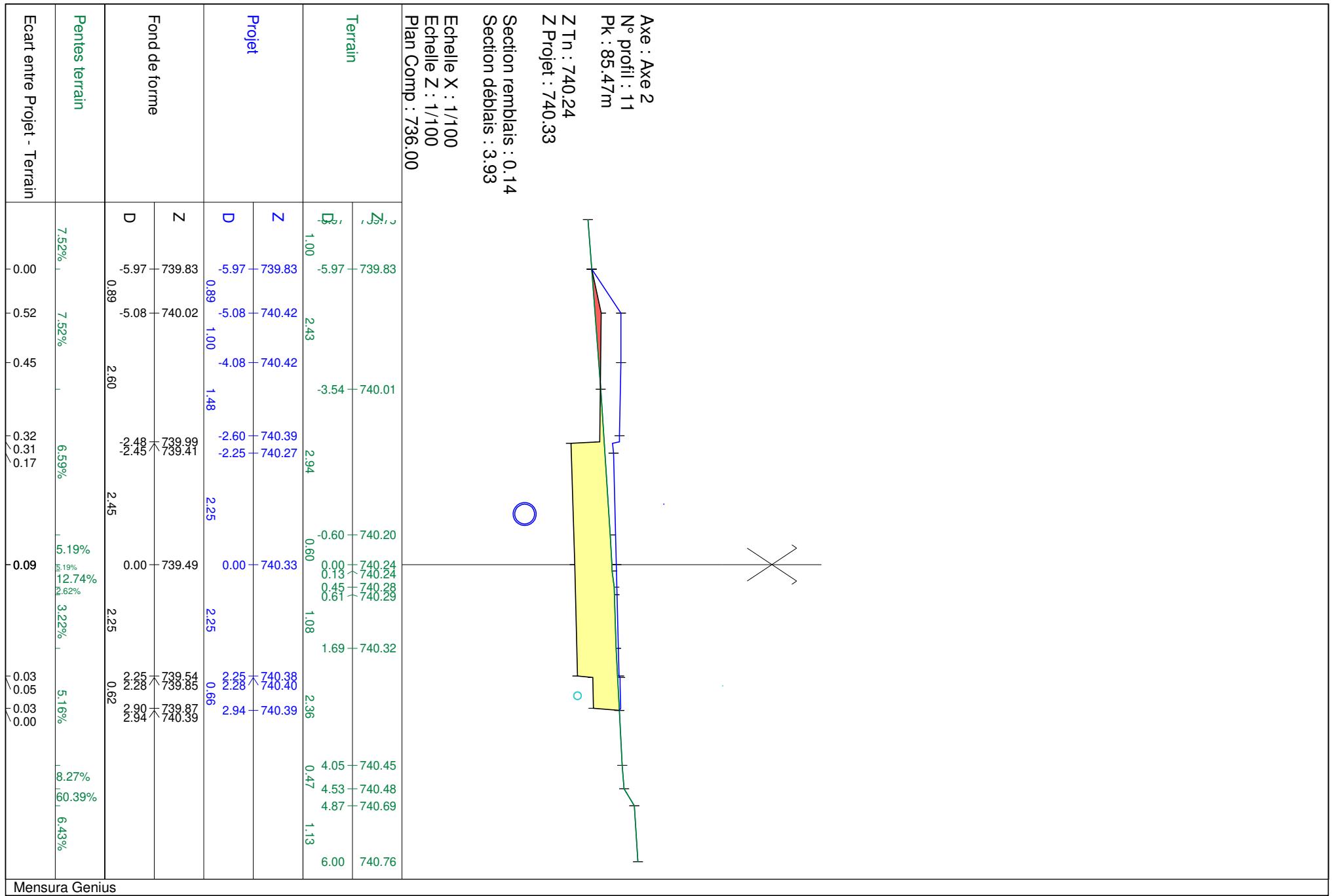
Plan Comp : /36.00









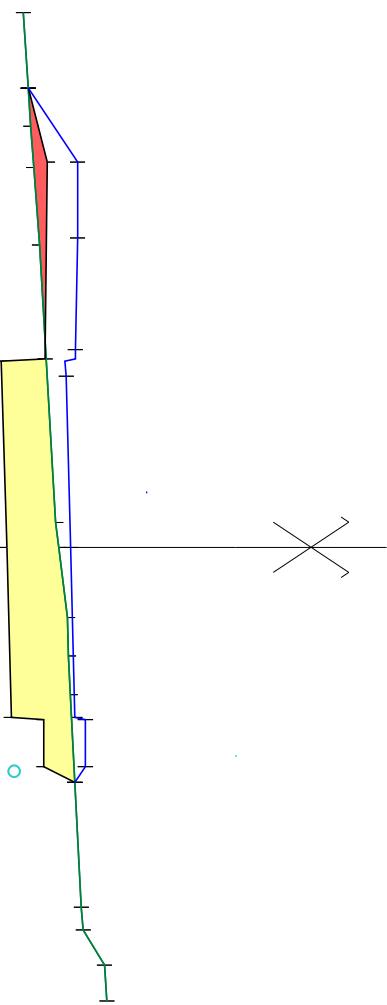


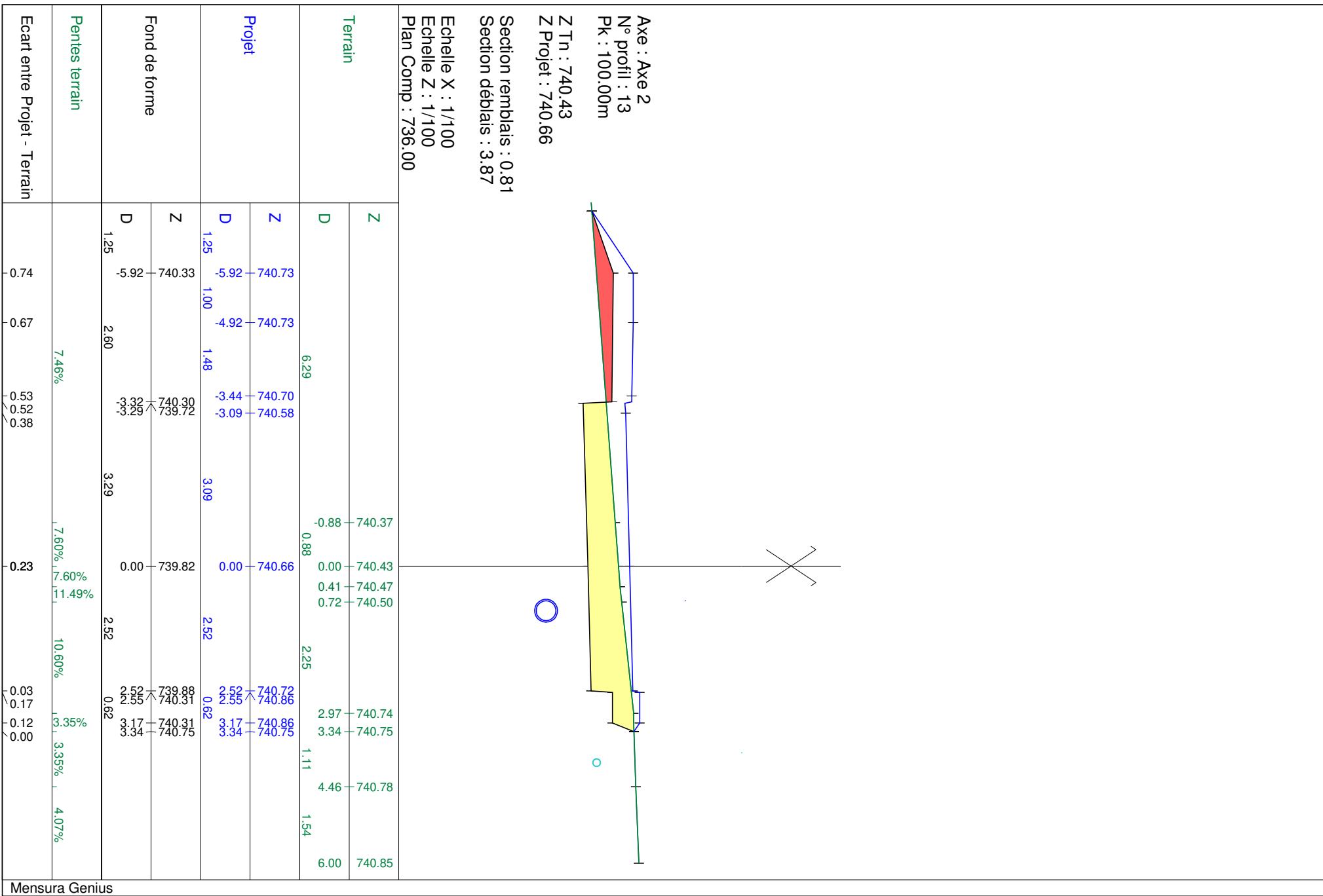
Axe : Axe 2  
N° profil : 12  
Pk : 90.00m

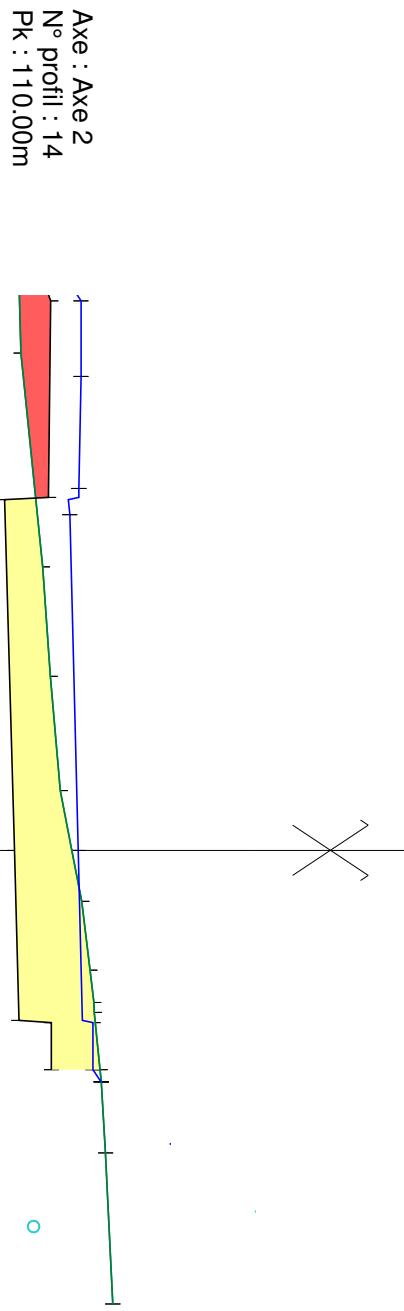
Z Tn : 740.27  
Z Projet : 740.43

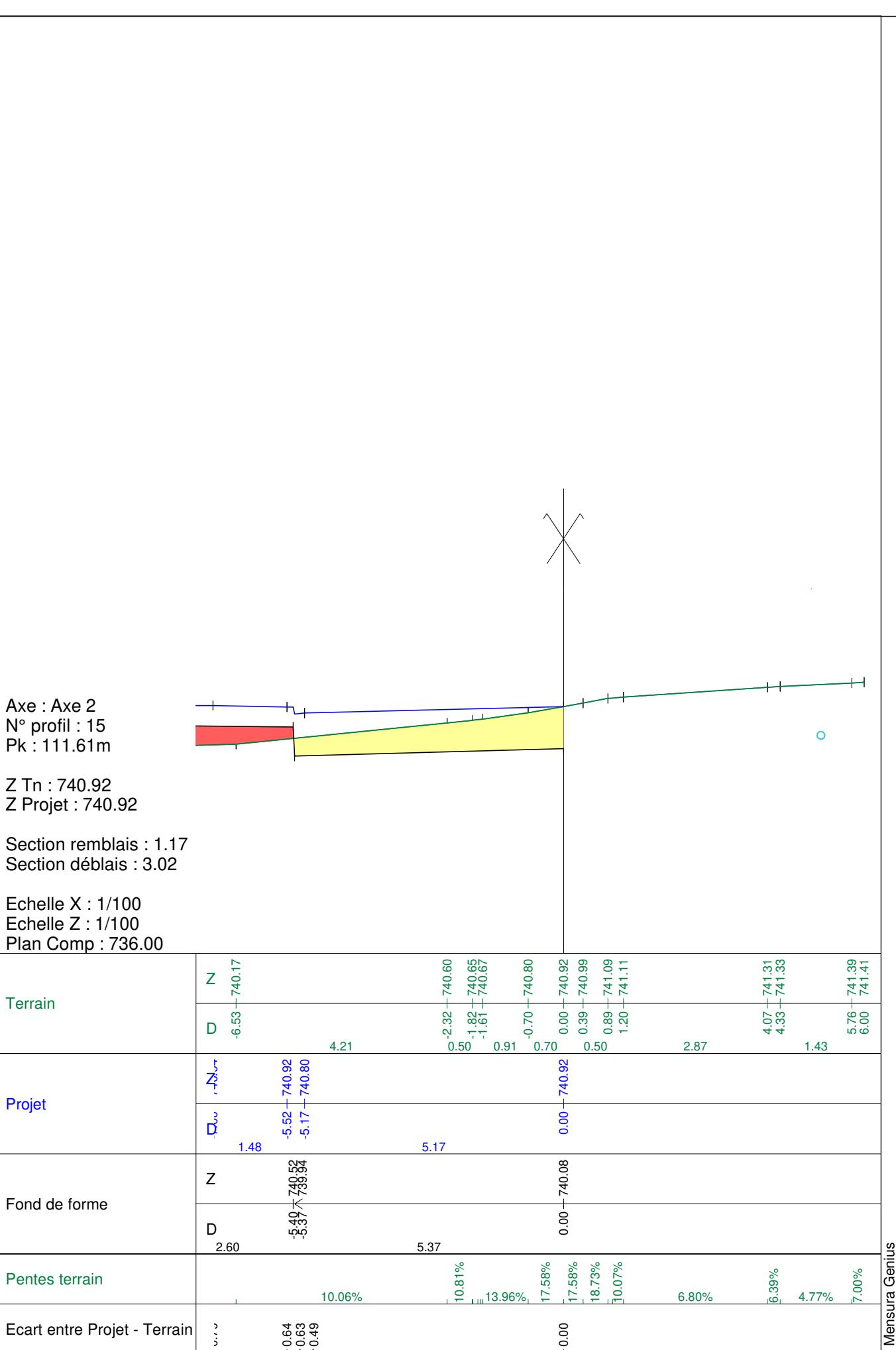
Section remblais : 0.3  
Section déblais : 3.57

Echelle Z : 1/100  
Plan Comp : 736.00











## **ANNEXE - NOTE HYDRAULIQUE**

**PROJET**  
**TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE**  
**voie nouvelle**  
**de la route des Bossonnets à la rue**  
**Béatrix de Faucigny**  
**Commune de CHÂTILLON SUR CLUSES**

## 1. Présentation étude

La présente étude a pour objet le dimensionnement d'un bassin de rétention de la voie nouvelle de la route des Bossonnets à rue Béatrix de Faucigny côtoyant le parking de la salle des fêtes, les surfaces imperméabilisées des Délices d'Alpage et le bassin versant théorique de la route des Bossonnets sur la commune de Chatillon-sur-Cluses en Haute-Savoie.

Les documents à disposition du bureau d'étude sont les suivants :

- Plan projet voiries ;
- Plan réseaux ;
- Plan masse.

Le bassin de rétention sera dimensionné pour des événements d'occurrence 10 ans et 20 ans.

## 2. Dimensionnement du bassin de rétention

Le dimensionnement du bassin de rétention des eaux pluviales, appelé "bassin de rétention", est dimensionné par la "méthode des pluies".

Les pluies de projet retenue pour ce dimensionnement sont la période de retour de 10 ans et 20 ans. Elle est caractérisée, pour GENEVE-CINTRIN, par les coefficients de Montana suivants :

$$\begin{aligned} a(10) &= 10.246 \\ a(20) &= 12.047 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} b(10) &= -0.754 \\ b(20) &= -0.737 \end{aligned}$$

### ⌚ SURFACES D'APPORTS :

La surface prise en compte pour le dimensionnement du bassin de rétention correspond à la surface de la voie nouvelle de la route des Bossonets à la route des Bossonnets, les surfaces imperméabilisées des délices d'Alpage et les aménagements actuels qui se rejette dans la zone humide soit une partie du parking de la salle des fêtes, la salle des fêtes et du terrain de foot.

Le coefficient de ruissellement de l'opération sera pondéré en fonction des types de surfaces d'après le tableau suivant :

Type de surface	Coef de ruissellement
Voirie	0.90
Toiture	0.90

Le tableau suivant présente les caractéristiques des surfaces :

	Voirie	Toiture	Total
Surfaces (Ha)	1.2962	0.1100	1.4062
Coef. De ruissellement	0.90	0.90	0.90
Surfaces Actives	1.1666	0.0990	1.2656

### ⌚ METHODE DE CALCUL DU VOLUME DE RETENTION

Le tableau ci-après présente les résultats obtenus à partir de la méthode des pluies pour le dimensionnement du volume de cette rétention.

Le bassin de rétention est dimensionné au regard d'événements pluvieux, pour des périodes de retour de 10 ans et 20 ans. Les coefficients de Montana sont :

- 10 ans :  $a=10.246$  et  $b= -0.754$
- 20 ans :  $a=12.047$  et  $b= -0.737$

$$V = 10 \times (((-b*Q_s) / (1+b)) * (Q_s / (a*(b+1)))^{1/b}) \times C \times A$$

$$V = 10 \times ((0.77*Q_s) / 0.23) * (Q_s / 3.5857)^{1/-0.77} \times C \times A$$

- $V$  = Volume en  $m^3$
- $C$  = Coef. De ruissellement de la partie correspondant aux apports d'eau
- $A$  = Surface d'apport en Ha
- $Q_f$  = Débit de fuite en l/s
- $Q_s$  = Débit spécifique =  $(60*Q_f) / (C*A*10^4)$  avec  $A$  passé en  $m^2$  dans cette formule

Le débit de fuite du bassin correspond au débit actuel que reçoit la zone humide soit 561 l/s. Afin de ne pas dégrader la situation actuelle en aval.

Retour	C	A (Ha)	Qf (l.s <sup>-1</sup> )	Qs	Volume (m <sup>3</sup> )
10 ans	0.90	1.4062	561	2.66	<b>115</b>
20 ans	0.90	1.4062	561	2.66	<b>145</b>